



## DROIT DU TRAVAIL

# L'inaptitude du salarié en droit du travail

### Objectif

Le régime de l'inaptitude médicalement constatée du salarié, qu'elle soit d'origine professionnelle ou non, a connu de profondes évolutions depuis les lois fondatrices de 1981 et 1992, renforcées par plusieurs réformes majeures entre 2011 et 2021. Il repose désormais sur deux ensembles de règles issus des articles L. 1226-2 et suivants et L. 4624-1 et suivants du Code du travail. Lorsque l'inaptitude est d'origine professionnelle ou que le salarié est reconnu travailleur handicapé, des garanties spécifiques s'appliquent, notamment en matière de reclassement et d'indemnisation. Le dispositif est centré sur l'avis du médecin du travail, seul compétent pour se prononcer sur l'aptitude ou l'inaptitude du salarié, sous des formes variées, contestables uniquement par la voie contentieuse. Le contentieux, en forte croissance, a donné lieu à une jurisprudence abondante. Cette formation vise à en analyser les textes et les principales décisions.

### Thèmes abordés

Qualification de l'inaptitude ; inaptitude ; invalidité ; handicap ; inaptitude d'origine professionnelle ou non professionnelle ; régime de l'inaptitude ; conditions de l'inaptitude ; reconnaissance de l'inaptitude ; effets de l'inaptitude ; reclassement du salarié ; rupture du contrat ; licenciement ; rupture anticipée.

### Programme détaillé

14h00 - 14h30

#### **I. Introduction : fondements et champ d'application de l'inaptitude**

- Genèse et logique de protection de la santé au travail
- Employeurs et salariés concernés (CDI, CDD, intérim, apprentissage)

14h30 - 16h00

#### **II. Qualification juridique de l'inaptitude**

- Distinction entre inaptitude, invalidité et handicap
- Distinction endogène : inaptitude d'origine professionnelle ou non professionnelle

16h00 - 16h15

**Pause**

16h15 - 18h00

#### **III. Faire le point sur le régime de l'inaptitude**

##### **A. Conditions de l'inaptitude**

- Reconnaissance de l'inaptitude
- Contestation de l'inaptitude

##### **B. Connaître les effets de l'inaptitude sur le contrat de travail**

- Délai d'un mois : reclassement ou rupture
- Étendue de l'obligation de reclassement
- Licenciement pour inaptitude : conditions, procédures et indemnisation
- Cas particuliers : rupture anticipée des contrats



Conférence animée par

**Yannick Pagnerre**

Professeur agrégé

Université d'Evry - Val d'Essonne

**Tarif : 430 €**



Date

**18 février 2026**

**(14h00 - 18h00 en direct)**



Durée

**6 heures \***

\* 4 heures de webconférence  
en direct + 2 heures facultatives  
de validation des acquis à réaliser



Public

**Avocats, Juristes,**



Niveau 3

**Avancé : spécialistes et praticiens expérimentés**



Lieu

**Paris ou à distance**

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la ou des catégories  
d'actions suivantes :  
Actions de formation





DROIT DU TRAVAIL

# L'inaptitude du salarié en droit du travail

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :  
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle  
75006 Paris

par fax :  
01 72 34 92 58

par e-mail :  
presentielles@pro-barreau.com

### PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

### RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **430€ TTC**

Date : **le 18 février 2026 de 14h00 à 18h00**

Je choisis de suivre la formation : ☐ **à distance** en visio via *Pro-Barreau Live*  
☐ **en présentiel** : 3 rue de Nesle 75006 Paris

☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau

☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP

☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur [www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

### Conditions générales de participation

#### Conditions d'inscription et tarifs

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Son inscription est définitive sous réserve du nombre de places disponibles. Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

#### Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du

prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client.

#### Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte par chèque bancaire ou virement. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

#### Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit, au plus tard 20 jours calendaires avant le début de la formation pour obtenir son remboursement sans frais. Annulation entre 19 et 10 jours avant le stage : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 10 % du prix de la formation. Annulation moins de 10 jours avant la formation : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100 % du prix à titre de dédit. Les remplacements de participants sont admis. Le nom et les

coordonnées du nouveau participant doivent nous être communiqués par écrit avant la formation. Par ailleurs, Pro-Barreau se réserve le droit d'ajourner une formation, si le nombre de participants prévu est inférieur à vingt. Dans ce cas, Pro-Barreau s'engage à prévenir immédiatement chaque participant, par écrit. Pro-Barreau se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.

